

Direction des Affaires  
Juridiques et Institutionnelles  
Dossier suivi par : Noémie PLAY  
Tél. 04 73 40 64 33  
daji@uca.fr

Le Président de l'Etablissement Public Expérimental  
Université Clermont Auvergne,  
à  
Madame, Monsieur,  
Membres du conseil d'administration de l'Etablissement  
Public Expérimental Université Clermont Auvergne,

Clermont-Ferrand, le 28 novembre 2025

**Objet : Convocation du conseil d'administration de l'établissement expérimental Université Clermont-Auvergne**

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convier au conseil d'administration de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne qui se tiendra le :

**Vendredi 5 décembre 2025 de 8h30 à 13h**  
**Amphithéâtre 220**  
Maison des Sciences de l'Homme - MSH  
4, rue Ledru  
63000 CLERMONT-FERRAND

**Ordre du jour :**

- 1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 24 octobre 2025**
- 2. Informations générales**
- 3. Questions stratégiques**
  - 3.1. Budget rectificatif n°2 2025
  - 3.2. Budget initial 2026
  - 3.3. Données du budget initial 2026 prenant en compte la compensation intégrale des charges décidées par l'État
  - 3.4. Conformité des projets de délibérations budgétaires des budgets initiaux 2026 des établissements-composantes avec la stratégie budgétaire de l'UCA
  - 3.5. Budget rectificatif n°2 2025 de la Fondation de l'UCA
  - 3.6. Budget initial 2026 de la Fondation de l'UCA
  - 3.7. Bilan du projet d'établissement et rapport d'activité 2024-2025
  - 3.8. Bilan de la politique handicap de l'UCA (information)
  - 3.9. Plans de mobilité 2026-2030 des campus territoriaux
  - 3.10. Convention-cadre UCA-CAI
- 4. Délibérations opérationnelles**
  - 4.1. Affaires juridiques et Institutionnelles
    - 4.1.1. Compte-rendu des actes pris par le Président en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)
    - 4.1.2. Compte-rendu des actes pris par le Directoire en vertu de la délégation du Conseil d'administration (information)

- 4.1.3. Désignation de 2 représentants des usagers pour siéger au conseil documentaire de la BU de l'UCA
- 4.2. Affaires financières
  - 4.2.1. Indemnités de mission en France et à l'étranger
  - 4.2.2. Dettes prescrites
- 4.3. Affaires immobilières
  - 4.3.1. Modification du bail emphytéotique du site de Jaude
- 4.4. Politique d'achats
  - 4.4.1. Conditions générales d'achat de l'UCA
  - 4.4.2. Règles applicables aux achats de travaux, de fournitures et de services
- 4.5. Formation et vie universitaire
  - 4.5.1. Sursis à la mise en œuvre des tarifs différenciés en 2026-2027
- 4.6. Relations Internationales
  - 4.6.1. Prolongation du dispositif d'indemnités journalières pour l'accueil d'intervenants étrangers dans le cadre du Master Européen Erasmus Mundus GLODEP
- 4.7. Ressources Humaines
  - 4.7.1. Calendrier, contingent et critères d'évaluation des demandes de Congés pour projet pédagogique (CPP) 2026-2027
  - 4.7.2. Contingent de Congés pour recherches ou conversions thématiques (CRCT) 2026-2027

Vous trouverez en annexe un formulaire de procuration à adresser à [daji@uca.fr](mailto:daji@uca.fr).



Le Président  
Mathias BERNARD  
Université Clermont Auvergne